



# Procédures d'Affectation

Les dossiers de candidature au Lycée de la Nature et du Vivant de Somme Vesle seront instruits selon les procédures présentées ci-dessous.

Pour nous permettre de suivre ces dossiers et traiter au mieux les demandes, nous vous remercions de nous faire parvenir par mail ou courrier :

- ✓ Une fiche de prise de contact (à télécharger sur notre site internet)

## PROCEDURE AFFELNET / TELESERVICES AFFECTION

**A réaliser par les familles (document d'information fourni par l'établissement d'origine)**

*(Veillez à mettre la formation en vœu n°1)*

### Pour une entrée en classe de :

- ☞ Seconde Générale et Technologique
- ☞ Seconde pro Services Aux Personnes et Aux Territoires
- ☞ Seconde pro Productions
- ☞ 1<sup>ère</sup> générale (spécialités Biologie-écologie + maths + Physique-Chimie)
- ☞ 1<sup>ère</sup> technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

Pour les élèves hors académie (Meuse, Aisne...), la procédure via AFFELNET est également appliquée mais il est important que nous recevions les fiches de contact au plus tard le 05/06/25 (téléchargeables sur notre site) pour identifier les élèves concernés

## PROCEDURE INTERNE POUR UNE ENTRÉE EN 1<sup>ère</sup> OU TERMINALE PROFESSIONNELLE

- ☞ Fiche de prise de contact (à télécharger sur notre site internet)
- ☞ Bulletins (3<sup>ème</sup> et 2<sup>de</sup> pour une entrée en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>de</sup> et 1<sup>ère</sup> pour une entrée en Terminale)
- ☞ Prise de rendez-vous

## PROCEDURE PARCOURSUP

Pour une entrée en :

- ☞ BTS **ACD** (Agronomie et Cultures Durables)
- ☞ BTS **BioQUALIM** (qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire)